

# Agence technique de l'information sur l'hospitalisation

## Création

L'Agence technique de l'information sur l'hospitalisation (Atih), fondée en 2000, est née de la fusion de 3 structures :

- le Pôle d'expertise et de référence nationale des nomenclatures de santé (Pernns), chargé de la maintenance des nomenclatures de santé et de la réalisation de la classification médico-économique en maladie, chirurgie, obstétrique
- le Centre de traitement des informations du PMSI (CTIP), chargé du traitement des données nationales du Programme de médicalisation des systèmes d'information (PMSI) et de la diffusion des logiciels de recueil et de production des données.
- la Mission PMSI du ministère de la santé.

## Statut

L'Atih est un établissement public de l'État à caractère administratif placé sous la tutelle des ministres chargés de la santé et de la sécurité sociale.

Les orientations stratégiques de l'agence sont fixées par un conseil d'administration et un comité consultatif. Le conseil d'administration, présidé par le directeur général de l'offre de soins, est composé de représentants de l'État, de l'assurance maladie et de personnalités qualifiées dans le domaine de la santé et de la sécurité sociale. Le directeur, M. Housseyni Holla, met en œuvre la politique définie.

## Organisation

120 collaborateurs – statisticiens, informaticiens, médecins, contrôleurs de gestion et fonctions support – répartis dans 7 services :

- Direction
- Secrétariat général
- Réponses aux demandes externes
- Architecture et production informatiques
- Classifications, information médicale et modèles de financement
- Information sur la performance des établissements de santé
- Financement des établissements de santé

## Missions

L'Atih est un pôle d'expertise qui :

- collecte, héberge et analyse les informations médico-économiques des établissements de santé : activité, organisation et qualité des soins, finances, ressources humaines...
  - gère les dispositifs techniques de financement des établissements : calcul des tarifs annuels hospitaliers, allocation de ressources...
  - réalise les études sur les coûts des établissements : publication annuelle des coûts hospitaliers...
  - élabore et met à jour les nomenclatures de santé : Classification internationale des maladies, Classification commune des actes médicaux...
- L'agence intervient sur les 4 champs de l'activité hospitalière : médecine, chirurgie, obstétrique (MCO), soins de suite et de réadaptation (SSR), hospitalisation à domicile (HAD), et psychiatrie.

## Publics

- Services de l'État : Direction générale de l'offre de soins (DGOS), Direction de la sécurité sociale (DSS), Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees), Direction générale des finances publiques (Dgfi), Inspection générale des affaires sociales (Igas), Inspection générale des finances (IGF), Secrétariat général chargé des affaires sociales...
- Cour des comptes
- Assurance maladie
- Agences régionales de santé
- Fédérations hospitalières
- Établissements de santé
- Agences nationales : Agence de la biomédecine (ABM), Agence nationale d'appui à la performance des établissements de santé (Anap), Haute autorité de santé (HAS)...
- Enseignants, chercheurs
- Entreprises : cabinets d'étude et de conseil, médias...



## Types de publications de l'Atih

- Catalogue spécifique des actes de rééducation et réadaptation (CSARR)
- Rapports sur l'analyse de l'activité hospitalière et comparative par région
- Rapport annuel sur l'analyse de l'activité HAD
- Étude de l'impact du vieillissement de la population sur l'activité hospitalière
- Note d'analyse sur les comptes financiers des établissements
- Rapport sur les sanctions à la suite de la campagne sur la tarification de l'activité
- Comparaison des coûts et des tarifs : méthode alternative...

## Coordonnées

Agence technique de l'information sur l'hospitalisation  
Siège social à Lyon  
117 bd Marius Vivier Merle  
69329 Lyon Cedex 03

Antenne à Paris  
13 rue Moreau  
75012 Paris

Téléphone : 04 37 91 33 10

Site : <http://www.atih.sante.fr>